

6.3. Enquête conjoncturelle de la FEB : une reprise forte exige un gouvernement fort

La nouvelle enquête conjoncturelle réalisée par la Fédération des Entreprises de Belgique met en évidence qu'en termes d'activité économique, le point le plus bas est passé et que la reprise est sur les rails: 74% des secteurs estiment que l'activité a progressé au cours des 6 derniers mois.

Les avis des secteurs sont plutôt partagés concernant le deuxième semestre 2010, à savoir si la reprise actuelle va continuer sur la même voie ou si elle va perdre de son intensité. Globalement, les prévisions mentionnent que la croissance économique au deuxième semestre 2010 diminuera quelque peu, sans pour autant être négative. Il s'agit clairement d'une conséquence du climat économique incertain et fragile, au sein duquel les entreprises doivent actuellement opérer.

Rentabilité et investissements: le point le plus bas est atteint

84% des secteurs estiment que la rentabilité ne s'est pas détériorée sur les 6 derniers mois, ce qui laisse penser que le pire est derrière nous, mais les niveaux restent bien en dessous de ceux d'avant la crise. Pour les 6 prochains mois, la grande majorité des secteurs n'entrevoient pas d'amélioration rapide de la rentabilité.

Le point le plus bas a également été atteint en matière d'investissements. Selon la quasi-totalité des secteurs, la situation en termes d'investissements ne s'est pas détériorée au cours du premier semestre 2010. Pour la seconde moitié de l'année, la totalité des secteurs ne pressentent plus de détérioration des investissements et la moitié d'entre eux entrevoient une amélioration. La prudence est cependant de mise car il s'agira surtout d'un report des projets prévus en 2009 et moins des nouveaux plans d'envergure.

Le point le plus bas est en vue sur le marché du travail

53% des secteurs déclarent que la situation actuelle continue d'être plus négative par rapport aux 6 mois précédents. Le creux de la vague n'a donc pas encore été atteint, même si des signaux encourageants sont visibles pour le second semestre 2010. Le secteur de l'intérim, qui fournit généralement un indicateur avancé de la situation sur le marché du travail, est - pour la première fois depuis longtemps - optimiste pour les 6 mois à venir.

La reprise s'annonce plus rude qu'à l'étranger

Il faudra attendre 2012 avant qu'une majorité des secteurs renoue avec son niveau d'avant la crise, alors que le niveau d'emploi d'avant la crise ne sera retrouvé qu'en 2013. 35% considèrent même que ce niveau d'emploi ne sera plus jamais atteint. Ce pronostic est un peu moins favorable que les chiffres annoncés récemment par le Bureau fédéral du Plan et l'OCDE. Sur base des réponses des secteurs, la FEB évalue que la croissance économique atteindra 1,2% en 2010 et 1,4% en 2011.

De plus, la reprise d'activité des entreprises belges s'annonce plus rude que pour leurs concurrents étrangers, selon 40% des secteurs sondés. Les sociétés belges sont en effet confrontées à certains handicaps qui les empêchent de profiter pleinement de la relance de l'économie mondiale. L'évolution des coûts salariaux, le coût de l'énergie et des matières premières et toutes les autres taxes imposées aux entreprises font partie, selon les secteurs, du trio de tête de ces handicaps.

Pour éliminer ces derniers, le gouvernement doit être garant du respect de la loi de 1996 qui vise à ne pas autoriser une évolution de nos coûts salariaux plus rapide que la moyenne des trois pays limitrophes. Le prochain gouvernement devra également reconnaître que l'essentiel de l'effort budgétaire doit être réalisé au niveau des dépenses. Enfin, en dépit de l'importance de revenir à l'équilibre budgétaire pour 2015, ce retour ne sera pas suffisant pour regagner totalement la confiance des ménages et des entreprises. A cet effet, le prochain gouvernement devra mener les réformes nécessaires concernant le marché du travail et la sécurité sociale pour donner le signal que les coûts du vieillissement pourront effectivement être financés.

Rudi Thomaes, administrateur délégué de la FEB : "Quid après le 13 juin? Il suffit de regarder autour de nous pour savoir ce qui va se passer. Notre pays devra, tôt ou (trop) tard, opter pour des mesures s'inspirant du modèle allemand. De sa propre initiative et à temps, ou contraint et forcé par les marchés financiers, et donc trop tard. Ces choix, ce ne sont pas les entreprises qui les dictent. Celles-ci ne votent pas. Seul l'électeur individuel a les cartes en main. Et nous lui en demandons beaucoup. Après tout le battage médiatique, il doit adopter un raisonnement objectif. Le monde des entreprises ne peut qu'espérer qu'il fera un choix qui ne conduira pas à un scénario "too little, too late". Il doit de préférence éviter que trop peu de décisions soient prises parce que trop de personnes s'accrochent à un pouvoir d'achat gonflé artificiellement. L'exemple de la Grèce nous montre que ce même électeur regrettera amèrement un tel choix après coup. Il est tout aussi important qu'il se garde d'opter pour un scénario où les décisions feront défaut en raison d'un échec et mat politique."

Le Focus Conjoncture et le communiqué de presse sont disponibles sur le site FEB : www.feb.be

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse :

Département Communication

T. +32 2 515 08 77

F. +32 2 515 09 21

edv@vbo-feb.be

FEB ASBL

Rue Ravenstein 4

B-1000 Bruxelles

T. +32 2 515 08 11

F. +32 2 515 09 99

info@vbo-feb.be

www.feb.be

Membre BUSINESSEUROPE